BERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 5 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 20 MARS 1964 PRIX 10c





A la suite de la première réunion de la Manitoba Association for Equality in Education, dimanche, l'exécutif s'est réuni pour se choisir des officiers. Sur la photo ci-dessus l'on voit, de gauche à droite, assis: M. Frank Muller, Mme William Schick, Me Louis Deniset, 1er vice-président, Me Arthur Mauro, président, Mme Mary Wawrykow, 2e vice-président, M. Rod McIsaac, 3e vice-président, M. Léo Landry, secrétaire, et Mme E. Trudell; en arrière, debout: MM. W. L. Stephen, J.-A. Dansereau, Raymond Bernier, M. Woroby, Ben Tobin, Adam Giesinger, Roland Roy, F. L. Jobin, Neil McPhee, Frank Kennedy, L. J. Egan, Paul Luckii et Wilfred DeGraves. (Absents: MM. Paul Kenway, trésorier, B. Coleman, Paul Parashin, E. B. Osler et G. Laberge.)

Lancement enthousiaste de l'association pour la justice scolaire au Manitoba

Plus de 350 personnes, dont 250 délégués de quelque 70 paroisses, ont pris part dimanche après-midi à la création de la Manitoba Association for Equality in Education. La réunion, convoquée par lettres, émanant des trois chancelleries diocésaines, était présidée par Me Arthur Mauro, président d'un comité intérimaire.

La décision majeure de l'assemblée, qui a duré trois heures, avec 25 interventions, confiait au nouvel exécutif le soin d'étudier les termes du mandat du comité spécial législatif des "services partagés", l'opportunité d'un mémoire à ce comité par la M.A.E.E., et la nature du mémoire à être présenté. Le débat sur cette résolution a tourné directement autour d'un amendement selon lequel l'exécutif aurait été obligé d'obtenir l'assentiment de la M.-A.E.E. avant de procéder à une soumission. Indirectement, cependant, le débat sur la résolution a rejeté la position prônée par M. L.-A. Desjardins, à savoir, ignorer totalement le comité spécial législatif, quitte à tirer profit des amendements scolaires, plus tard, si possible. Le député de St-Boniface avait annoncé d'ailleurs qu'il n'accepterait pas de faire partie du comité spécial législatif, afin de ne pas compromettre ses principes.

Une résolution antérieure avait approuvé provisoirement le titre de la nouvelle association et la création d'un comité exécutif, ayant le pouvoir de s'adjoindre d'autres membres. Le comité exécutif devait en outre choisir les officiers de l'association parmi ses membres.

Sur proposition du comité des candidatures, et en vertu de trois candidatures présentées par des délégués individuels, les personnes suivantes ont été élues membres du nouvel exécutif:

(Voir photographie)

Dans une réunion qui eut lieu après l'assemblée, l'exécutif a choisi les officiers suivants: M. Arthur Mauro, président; Me Louis Deniset, 1er vice-président; Mme Mary Wawrykow, 2e vice-présidente; M. Rod McIsaac, 3e vice-président; M. Léo Landry, secrétaire, et M. Paul Kenway, trésorier.

L'assemblée, qui eut lieu dans la salle académique de l'ancien Collège St-Paul, rue Ellice, fut ouverte, sous la présidence de M. Mauro, par la récitation en commun du "Notre Père". (Les deux seuls prêtres en devoir étaient assis à une grande table spéciale à droite de la salle, à titre de journalistes.) Ayant à présenter et remercier les orateurs et diriger le débat, M. Mauro a eu l'occasion de faire plusieurs petits discours. En voici des extraits:

La réunion de tous les catholiques représente l'intérêt et l'importance qu'on apporte au problème qui a agacé nos parents et leurs enfants depuis 70 ans . . .

Le titre "Manitoba Association for Equality in Education" a été choisi délibérément pour mettre en vedette les droits des parents, en soi, sans en restreindre la portée par des considérations religieuses ou politiques . . .

Cette association veut procéder de façon à susciter des initiatives d'en bas, plutôt que d'en imposer d'en haut . . .

Il nous faut nous informer nous-mêmes afin de pouvoir informer les autres . . .

Le "respect de la loi" qui doit caractériser les Manitobains ne semble pas comprendre les clauses de la foi fondamentale de la province, ni les décisions des cours de justice les plus dignes . . .

Nous sommes une organisation de laïques, afin de faciliter la collaboration avec d'autres organisations non-catholiques, et par un acte de confiance de la hiérarchie. Nous ferons nos bêtises seuls . . .

Nous sommes incapables d'accepter les "principes" de la déclaration du gouvernement. Nous savons qu'il n'y a pas d'Eglise établie officiellement au Manitoba. Mais nous savons aussi qu'il y a collaboration avec nos hôpitaux, nos agences de bien-être, nos collèges confessionnels. Quelle différence y a-t-il entre un élève en première année à l'université pour lequel il y a une subvention, et un élève de la douzième année, pour lequel il n'y en aura pas? . . .

Y a-t-il avantage au point de vue du progrès de notre cause, à faire une présentation devant le comité législatif pour fins d'information générale? . . .

Dans la lettre pastorale de l'archevêque de Winnipeg, on lit au sujet de mesures d'aide partielle: "En autant que ces mesures peuvent le faire effectivement et sans heurter les aspirations des parents, elles sont dignes, en certaines circonstances, de la considération qui leur est due . . ."

Après le mot de bienvenue, l'auditoire qui remplissait la salle a entendu Me Louis Deniset, M. Frank Muller, député d'Etat des Chevaliers de Colomb, M. Adam Giesinger, président des commissaires des écoles paroissiales, Mme Mary Wawrykow, secrétaire ad hoc, Me Wilfred DeGraves, M. L.-A. Desjardins, M. Frank Kenney, président de la Commission scolaire de Norwood, et Me Joseph O'Sullivan.

Parlant en français et en anglais, Me Deniset a retracé à grands traits l'histoire de la question scolaire au Manitoba, pour répondre à la question: Pourquoi sommes-nous ici? Il a signalé le mot d'ordre récent des évêques qui mettent l'accent sur les droits des parents. On cherche par conséquent un moyen d'entente, d'information, d'action avec bureau, programme et secrétariat. Il s'agit d'un effort béni par l'épiscopat, mais non pas sous son contrôle, dans lequel les parents et laïques jouent le premier rôle, ni l'Etat, ni l'Eglise. Chacun aura voix, chacun pourra voter, et tout cela sans supprimer ou nuire à ce qui se fait, mais pour collaborer. Le but: égalité de droits et d'appui financier pour l'éducation de tous les enfants de la province, en harmonie avec la conscience de chaque parent.

M. Muller a rappelé que les Chevaliers de Colomb s'intéressent à ce problème depuis longtemps et que le conseil d'Etat s'en occupe d'une façon spéciale depuis l'automne dernier. Il s'agit de promouvoir l'unité d'action, en harmonie avec l'unité d'intention, de réunir tous les catholiques sans rien supprimer ou laisser de côté des forces existantes. (Allocution comme la précédente, bilingue.)

A son tour, le docteur Giesinger a insisté sur le besoin qu'on a éprouvé d'une force additionnelle, comprenant non seulement les catholiques, mais aussi ceux d'autres croyances qui acceptent les idées communes: priorité du droit des parents, respect des minorités, choix libre de l'école, impartialité dans la distribution des fonds scolaires.

C'est M. O'Sullivan, appuyé de M. Muller, qui présenta la motion d'établissement de la nouvelle association, avec son titre et un exécutif chargé de formuler une constitution et d'étudier les moyens de promouvoir la bonne cause.

Me Laurier Régnier fit remarquer que la collaboration avec d'autres groupes religieux ne doit pas faire perdre de vue que la minorité catholique seule a droit à une loi remédiatrice. M. le docteur M. K. Grace suggéra que le rôle des groupes non-catholiques soit accentué, autrement on finira par ne créer qu'un groupe catholique un peu plus bruyant que dans le passé.

M. Joseph Stangl, appuyé par M. Gérald Bates, proposa qu'on enlève le chiffre "25" qu'on envisageait comme total des membres de l'exécutif, ce qui fut accepté. La motion, ainsi amendée, recueillit tous les suffrages.

Une suggestion de M. Ron Bruce au sujet du programme d'action, avec accent sur les droits individuels des citoyens fut référée au nouvel exécutif. On procéda ensuite aux élections. (Le sérieux de l'assemblée a été brisé par un délégué qui s'enquit si la liste des candidats comportait le nom d'un avocat. Il y en avait au moins 5.)

M. Frank Kennedy, après avoir injecté un peu d'hilarité dans les délibérations (On chôme en enfer par excès de main-d'oeuvre, et on travaille temps double au ciel par manque de personnel), a donné son appréciation du plan de services partagés, au point de vue d'un commissaire d'école publique. Administration excessivement difficile, programmes journaliers surchargés, démembrement et confusion entre les classes, manque d'espace (Il faudra bâtir pour accommoder 1,100 élèves de plus au Norwood), problèmes de transport, de climat et de discipline. (Que ferait un élève convoqué à la détention dans une de ses écoles?) L'orateur ne trouva rien de bon à dire du plan à ce point de vue.

Prenant la parole comme délégué de la paroisse-cathédrale de St-Boniface, M. Laurent Desjardins a été salué par des applaudissements tumultueux. Il a déclaré que le programme des services partagés n'était pas la réponse voulue aux besoins catholiques et il a lu une longue lettre qu'il avait reçue de Mgr d'Amour, de Washington, au sujet du "shared time" aux Etats-Unis. Le prélat trouve cette solution peu "réaliste" et, en tout cas, un compromis à être mis en vigueur au niveau communautaire et non pas au niveau des états ou du fédéral, quoiqu'un amendement à la loi provinciale serait, semble-t-il, un préliminaire nécessaire au Manitoba à une telle expérience. Ce plan, selon le prélat représente un compromis sérieux de l'idéal catholique qui prône l'éducation intégralement religieuse, il effarouche les administrateurs et donne trop de pouvoir à l'état.

M. Desjardins affirma que les "politiciens" ne veulent pas ou ne peuvent pas solutionner notre problème et qu'il faut profiter de l'intérêt renouvelé chez les nôtres aujourd'hui. L'Association sera en quelque sorte un "caucus catholique" qui ne s'occupera pas des diversités raciales et linguistiques.

Il lance ensuite une "bombe", à savoir, la proposition que les catholiques "ignorent" le comité législatif spécial, parce que le gouvernement tient à ces trois "principes" que nous ne pouvons pas accepter, sans nous compromettre. "Je ne ferai pas partie de ce comité, moi-même, pour cette raison", proclama-t-il. Il faut chercher une autre voie, quitte à tirer profit des changements plus tard. Il nous a manqué des chefs dans le passé et il ne faut pas croire que tout le monde est contre nous. Allons au peuple pendant deux ou trois ans et dans dix ans nous aurons une part de l'aide qu'il nous faut.

M. Desjardins a repris la parole deux ou trois fois dans la suite, pendant le débat sur la motion définissant l'activité prochaine du comité exécutif par rapport au comité de la législature. C'est M. Muller qui proposa que l'exécutif soit autorisé à étudier les termes du mandat du comité législatif, à décider l'opportunité d'une soumission et à préparer effectivement un mémoire. M. R. Bruce, appuyé par M. J. Moore, proposa l'amendement qui exige que l'exécutif fasse rapport à l'assemblée avant de prendre une décision finale. Ont pris part à la discussion ainsi déclenchée: M. Joseph Stangl, M. le docteur F. P. Doyle, le docteur (Mme M. Grace, M. F. L. Jobin, Me J. O'Sullivan, M. R. Whitehead, M. Adam Giesinger et M. M. Brodeur. Voici des points qui ont été mis en avant par les orateurs:

Il ne faut pas restreindre la liberté d'action de l'exécutif.

Il faut considérer l'effet sur la population, tenir les portes au dialogue grandes ouvertes, pratiquer la courtoisie d'une discussion raisonnable, éviter le retour au ghetto qui résulterait de l'abstention. Ceci peut être le premier pas vers le succès.

Il ne faut pas insulter nos compatriotes par notre absence. Les audiences seraient une occasion de faire connaître notre idée. Il faut que M. Desjardins participe au comité législatif.

La "Déclaration" du gouvernement est claire et nette, pas d'aide aux écoles privées. A quoi bon discuter. Pourquoi sembler compromettre nos principes?

Même sans accepter les principes du gouvernement et sans approuver le plan des services partagés, plan inutile, il faut profiter du "forum" que nous offre le comité législatif.

Mgr Flahiff a laissé la porte ouverte à une considération convenable des méthodes pour venir en aide aux écoles, même si les plans proposés tombaient loin en-deçà de ce qu'il faut. Il faut enfin faire confiance à l'exécutif.

L'amendement qui aurait limité le champ d'action de l'exécutif a été défait par une majorité écrasante et la résolution qui, en effet, peut conduire à une présentation devant le comité législatif a été approuvée par une majorité également impressionnante. M. Jobin a proposé une motion de reconnaissance au comité intérimaire qui s'est occupé de la création de la M.A.E.E.

On a remarqué dans la salle une forte délégation des paroisses de langue française, de la campagne aussi bien que de la ville.

Motion pour la création d'un comité législatif

L'hon. Duff Roblin a présenté personnellement la motion pour la création d'un comité spécial en vue de considérer le plan de "services partagés" ou "porte ouverte" des écoles publiques. La motion reprend les trois "principes" dont il a été question dans la "Déclaration" faite par le premier ministre le 10 février. Sans outre-passer ces conditions, le comité de neuf membres doit étudier le plan, entendre l'opinion publique à ce sujet et tracer les moyens de mettre le plan en vigueur.

On y répète à satiété qu'il n'est pas question d'aide aux écoles privées, que le projet se réalisera dans les écoles publiques, sans nuire aux écoles publiques, en dépendance des écoles publiques. M. Roblin a eu soin particulièrement d'écarter tout ce qui pouvait faire écho aux recommandations de la Commission Royale MacFarlane, car "un gouvernement n'est pas lié par une commission". Il a fait ressortir la "nouveauté" du plan, la justice qui l'inspire dans le but d'offrir des occasions supérieures d'instruction à tous les enfants de la province, la nécessité pour tous de l'étudier avec un esprit ouvert.

MM. Ed Schreyer (NPD) et Fred Groves (PC) ont commenté le discours de M. Roblin, immédiatement, le premier se disant favorable à l'aide aux écoles privées, le deuxième promettant qu'il étudierait le projet de loi pour s'assurer que le plan ne pourrait aider d'aucune façon les écoles privées.

La motion doit subir trois lectures, le débat le plus important ayant lieu ordinairement à l'occasion de la deuxième lecture. Il y aura aussi un stage devant le comité des amendements légaux. On peut recevoir des représentations publiques à cette occasion, sur les termes même de la motion. Plus tard il sera question de nommer les membres du comité.

Puisque le gouvernement veut avoir des législateurs d'autres partis parmi les neuf membres, il serait possible aux libéraux ou aux néo-démocrates d'insister sur des modifications de la motion, comme condition de leur participation au comité. Autrement le comité, une fois constitué, travaillera en tenant compte des termes de son mandat, même en écoutant des mémoires que les citoyens voudront lui présenter, un peu à la façon d'une commission royale. Cela ne veut pas dire que la législation sur les services partagés serait remise à l'année prochaine, car il peut y avoir d'autres sessions législatives cette année, à l'automne par exemple, et le gouvernement semble vouloir procéder rondement sur ce point.

D'autre part, quoique le gouvernement a présenté la motion, qui doit, par conséquent, jouir de l'appui du caucus conservateur, l'intervention si brusque de M. Groves laisse entrevoir la possibilité que le gouvernement, par entente avec les autres partis, considère le sujet comme étant du domaine de la conscience individuelle, de sorte que la défaite de la motion, ou sa retraite à un moment donné, n'affecterait pas les fortunes du gouvernement en chambre.

Des élections générales en Saskatchewan le 22 avril

REGINA — Des élections générales auront lieu en Saskatchewan le mercredi 22 avril, a-t-on annoncé mercredi dernier. Le 6 avril sera jour de nominations.

Le parti CCF, au pouvoir depuis 1944, a déjà choisi ses candidats pour contester les 59 sièges de la législature.

Les CCF détenaient 34 sièges lorsque la Chambre a été dissoute mardi dernier; les Libéraux 21. Désormais il y aura 59 sièges à cause d'une redistribution qui ajoute 2 représentants à Regina et à Saskatoon. Regina comptait jusqu'ici 4 représentants et Saskatoon 3.

Allocations familiales aux plus âgés

OTTAWA — Une seule surprise dans le budget présenté à la Chambre des communes par le ministre des Finances, M. Walter Gordon: les allocations familiales s'étendront aux enfants de 16 et 17 ans.

Le budget ne prévoit, d'autre part, aucune augmentation de l'impôt sur le revenu, non plus que de nouvelles hausses des taxes qui frappent les contribuables canadiens; mais il ne prévoit pas non plus, par ailleurs, une diminution générale des impôts, ainsi que croyaient pouvoir s'y attendre certains observateurs à la suite de l'importante réduction des impôts décidée tout dernièrement par le gouvernement américain.

Enfin, le budget de M. Gordon ne semble contenir aucune concession nouvelle aux provinces à la veille de la reprise, à Québec, de la conférence fédérale-provinciale sur la fiscalité.

Contre la visite de la reine Elizabeth

MONTREAL — "La Société St-Jean-Baptiste de Montréal en vient à la conclusion que la reine a été mal conseillée et demande au gouvernement du Canada de reconsidérer sa décision."

Telle est la conclusion du premier des deux voeux présentés au congrès annuel de la SSJB de Montréal par le secrétaire général de cet organisme, M. Michel Brunet, et adoptés par le congrès.

"De nombreux citoyens du Canada, déclare la résolution, jugent inopportun et peu sage le projet d'inviter la souveraine à visiter le pays sous le prétexte de célébrer le centenaire des Conférences de Charlottetown et de Québec.

"Celles-ci ont donné naissance à un régime politique dont la valeur et les mérites sont aujourd'hui remis en question.

"Il est inadmissible que la personne de Sa Majesté soit ainsi forcée de se prêter à une oeuvre de propagande."

Décorations à Mgr Henri Routhier et au sénateur Vaillancourt

QUEBEC — Le Conseil de la vie française décernera les insignes de la Fidélité française à deux personnalités canadiennes-françaises: Son Exc. Mgr Henri Routhier, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, en Alberta, et au sénateur Cyrille Vaillancourt, de Lévis. Les directeurs ont voulu souligner les services éminents qu'ont rendus et que rendent encore à la culture française au Canada les deux récipiendaires, Mgr Routhier auprès du groupe franco-albertain et M. Vaillancourt dans le domaine économique.

La remise des insignes de la Fidélité — la cravate et le diplôme — aura lieu à Québec, dans un avenir assez rapproché. Elle sera présidée par le chancelier de cet Ordre, M. l'abbé Adrien Verrette, curé de la paroisse St-Georges de Manchester et vice-président du Conseil de la vie française. La décoration n'est attribuée qu'une fois l'an et sa remise est décidée en session plénière du Conseil de la vie française. Depuis l'institution de cet Ordre en 1947, 58 personnes seulement en ont reçu les insignes.

L'Ontario cherche des instituteurs de langue française

TORONTO — Le ministère de l'Education de la province d'Ontario cherche présentement les moyens d'attirer un plus grand nombre d'instituteurs de langue française en Ontario. Une délégation de quatre représentants du Comité de la jeunesse de l'Association des citoyens de la ville d'Ottawa a reçu cette affirmation du ministre adjoint de l'éducation, M. H. E. Elborn.

Les quatre délégués ont présenté au haut fonctionnaire de l'administration ontarienne une pétition signée par 250 citoyens d'Ottawa demandant un programme impressionnant de formation pour préparer des instituteurs du Québec à enseigner le français dans les écoles de l'Ontario. Le comité de la jeunesse de la cité entend voir des instituteurs de langue française compétents enseigner aux élèves des écoles primaires.

Le ministre adjoint de l'éducation a affirmé que le ministère avait déjà confié à des comités la tâche d'étudier toutes les suggestions faites par la délégation.

Les représentants des citoyens d'Ottawa ont demandé la création de cours d'été spéciaux pour préparer des instituteurs québécois, mais des représentants du ministère de l'Education ont répondu que de tels cours n'étaient pas nécessaires parce que les instituteurs québécois pouvaient facilement donner leur enseignement en Ontario sans formation particulière.

Les Canadiens, défenseurs de la paix . . . L'envoi de soldats à Chypre a marqué la quatrième mission importante de renforcement de la paix, confiée à l'Armée canadienne. A la fin de ce transfert de troupes, le nombre des militaires canadiens servant outre-mer s'élèvera à plus de 8,000 officiers et hommes. Le groupe le plus important (6,000 hommes) sert en Allemagne, dans le cadre de l'OTAN (en haut, à gauche); environ 250 soldats font partie de la force de l'ONU au Congo (en haut, à droite); et environ 950 autres servent au Moyen-Orient (en bas, à gauche), aussi dans la force de l'ONU. Le premier bataillon du Royal 22e Régiment (en bas, à droite), entraîné comme bataillon de réserve depuis trois ans, sera la principale unité militaire du contingent canadien de 1,100 hommes, envoyé à Chypre. D'autres Canadiens servent dans d'autres secteurs comme l'Indochine et le Cachemire. Au cours de ces douze dernières années, plus de 50,000 soldats ont servi à l'étranger avec mission de maintenir la paix et presque 31,000 autres ont pris part à la guerre de Corée. (Photo Défense Nationale)

La Centrale des C.P. enregistre en 1963 ses meilleurs succès depuis sa fondation

Quelque 125 personnes ont participé activement à la 13e assemblée annuelle de la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba, le jeudi 12 mars, dans l'auditorium Notre-Dame à St-Boniface, sous la présidence de M. Siméon Marion, de St-Jean-Baptiste. Les Caisses Populaires de St-Adolphe, Elie, La Familiale, Ile-de-Chênes, St-Joseph, La Broquerie, Letellier, St-Malo, Sts-Martyrs-Canadiens, Otterburne, Précieux-Sang, Ste-Rose-du-Lac, Ste-Marie, Caritas, La Salle, Ste-Anne-des-Chênes, Ste-Elisabeth, St-Boniface, St-François-Xavier, Ste-Geneviève, St-Jean-Baptiste, St-Labre, St-Léon, Lorette, Mariapolis, St-Pierre-Jolys, Richer, Sacré-Coeur (Winnipeg), South Junction et Notre-Dame-de-l'Assomption (Transcona) étaient représentées (donc 30 des 41 Caisses Populaires membres de la Centrale), ainsi que l'Association d'Education, Radio St-Boniface Ltée, le Syndicat Provencher, la Société de Placements des Canadiens français, le Conseil de la Coopération du Manitoba, l'Assurance-Vie Desjardins, la Fédération des Associations de Parents et Maîtres de langue française du Manitoba, la Sauvegarde et la Caisse Scolaire de Fannystelle.

L'assemblée débuta par un banquet à 5 h. 30 p.m., à la fin duquel deux orateurs adressèrent la parole: M. Jean-Paul Langlois, de Lévis, Qué., agent de liaison de l'Assurance-Vie Desjardins, montra, faits historiques et chiffres à l'appui, ce que le mouvement des Caisses Populaires Desjardins a accompli au Canada français au cours des dernières décades, et expliqua comment l'Assurance-Vie Desjardins et la Sauvegarde entendent "placer" ici au Manitoba, autant que possible, les montants des primes perçues des Caisses Populaires franco-manitobaines; M. Oris Aquin, d'Elie, Man., vice-président de la Centrale et l'un de ses fondateurs en 1952 avec MM. les abbés Adélard Couture et Albéric St-Laurent, M. Siméon Marion, etc., fit brièvement mais éloquemment l'histoire de la Centrale depuis les jours de la fondation et offrit ses plus chaleureuses félicitations aux "membres" actuels qui ont enregistré un succès record en 1963. Ces deux orateurs furent longuement applaudis.

(Suite à la septième page)

M. Siméon Marion, de St-Jean-Baptiste, président-fondateur de la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba en 1952 et qui, depuis ce temps, en fut le président ou le vice-président, a annoncé lors de la 13e réunion annuelle de cet organisme le 12 mars dernier à St-Boniface qu'"avec regret je dois donner ma démission comme président pour raison de santé et aussi parce que j'aurai 70 ans le 2 avril prochain". C'est alors qu'un des membres de l'assemblée proposa qu'on crée un nouveau poste à la Centrale, celui de président honoraire, et c'est à l'unanimité que tous les assistants nommèrent à ce poste le président démissionnaire.

Gérant de la Caisse Populaire de St-Jean-Baptiste depuis plus de 17 ans, un des fondateurs de la Centrale, vice-président du Conseil de la Coopération au Manitoba, membre actif de la Co-op de St-Jean-Baptiste, un des fondateurs de l'élévateur à grain, membre local de la Société d'Agriculture, M. Marion a beaucoup mérité par son dévouement inlassable, sa contribution active à la cause économique franco-manitobaine.

Les recettes et dépenses

OTTAWA — Voici un tableau des recettes et dépenses du gouvernement fédéral, inscrites au Livre blanc déposé le jeudi 12 mars aux Communes par le ministre des Finances, M. Walter Gordon:

Résumé

	1963-64
Dépenses	$6,892,000,000
Recettes	$6,207,000,000
Déficit	$ 685,000,000

Recettes

Taxes directes:	
Impôts des particuliers	$1,863,000,000
Impôts des sociétés	$1,249,000,000
Intérêts et dividendes allant à l'étranger	$ 127,000,000
Droits de succession	$ 90,000,000
Total pour les taxes directes	**$3,329,000,000**
Taxes indirectes:	
Droits de douane	$ 580,000,000
Droits d'accise:	
Spiritueux	$ 127,000,000
Bière	$ 102,000,000
Cigarettes, cigares, tabac	$ 171,000,000
Moins remboursements	—$ 5,000,000
Taxes d'accise:	
Taxe de vente	$ 930,000,000
Cigarettes, cigares, tabac	$ 223,800,000
Exportation d'électricité	$ 100,000
Bijoux, montres, ornements	$ 6,300,000
Allumettes, briquets	$ 1,300,000
Téléviseurs, radios, phonos, lampes	$ 21,900,000
Préparation de toilette	$ 11,000,000
Vins	$ 3,900,000
Articles divers	$ 1,200,000
Intérêts et amendes	$ 800,000
Moins remboursements	—$ 300,000
Total des taxes indirectes	**$2,175,000,000**
Autres revenus:	
Recettes non fiscales	$ 703,000,000
TOTAL DES RECETTES	**$6,207,000,000**

Dépenses

Prix de soutien à l'agriculture	$ 122,000,000
Energie nucléaire	$ 45,700,000
B.G.R.	$ 400,000
Radio-Canada	$ 85,000,000
S.C.H.L.	$ 14,500,000
Directeur des élections	$ 11,800,000
Citoyenneté-Immigration	$ 72,700,000
Commission du service civil	$ 5,200,000
Production de défense	$ 42,300,000
Mesures d'urgence	$ 7,000,000
Affaires extérieures	$ 97,800,000
Subventions municipales	$ 30,800,000
Subventions aux universités	$ 26,800,000
Paiements aux provinces	$ 252,400,000
Intérêts de la dette publique	$ 990,900,000
Pêcheries	$ 24,100,000
Forêts	$ 18,100,000
Ministère de l'industrie	$ 700,000
Pénitenciers	$ 29,500,000
Aide technique et profes. aux provinces	$ 138,600,000
Commission d'assurance-chômage	$ 108,600,000
Chambre des Communes	$ 10,200,000
Sénat	$ 2,500,000
Office du charbon	$ 20,000,000
Défense nationale	$1,658,700,000
O.N.F.	$ 5,700,000
Galerie nationale	$ 1,100,000
Subventions aux hôpitaux	$ 53,000,000
Assurance-hospitalisation	$ 390,000,000
Allocations familiales	$ 538,600,000
Conseil national d'éducation physique	$ 2,000,000
Allocations aux nécessiteux, aveugles, handicapés	$ 64,700,000
Assistance au chômage	$ 106,000,000
Conseil national de recherches	$ 47,200,000
Ministère du revenu national	$ 83,600,000
Affaires du Nord	$ 84,300,000
Postes	$ 207,700,000
Conseil privé	$ 8,200,000
Travaux publics	$ 171,100,000
Gendarmerie royale	$ 67,300,000
Entreposage des céréales	$ 39,600,000
Ministère du commerce	$ 28,700,000
Transports	$ 428,100,000
Affaires des anciens combattants	$ 334,700,000
Divers	$ 399,000,000
TOTAL DES DEPENSES	**$6,892,000,000**

La Liberté et le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man. (Tél. SP 5-4443)

Toute correspondance relative aux abonnements à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man. (Tél. SP 4-3415)

Abonnements: 1 an $3.50, 1 an et demi $5.00, 2 ans $6.00, 3 ans et demi $10.00. A l'étranger $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C. P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Sextant

Le dimanche 22 mars à 4 h. 30 p.m., le réseau français de télévision présentera la première émission d'une nouvelle série consacrée à la politique canadienne.

Placé sous l'emblème de "Sextant", cette série a la louable ambition de faire le point sur la réalité politique canadienne en elle-même et dans ses répercussions dans les autres domaines.

Comme chacun sait, le sextant est un instrument avec lequel on mesure la distance angulaire des astres et leur hauteur au-dessus de l'horizon.

Ainsi les émissions "Sextant" nous apporteront la mesure du Canada et de quelques-uns des problèmes politiques, économiques et sociaux qui caractérisent sa vie actuelle.

A l'élaboration de cette série, prend part une équipe de personnes recrutées dans la capitale fédérale. N'est-ce pas à Ottawa que l'on est le plus sensible aux problèmes de la Confédération? C'est à Ottawa aussi que le réalisateur de "Sextant", Pierre Tabarly, trouvera le plus aisément les personnalités du monde politique qui seront appelées à nous donner leur opinion sur les questions présentées.

Dans la première émission intitulée "Quatre grains d'ellébore", il sera question de la Confédération en général, du gouvernement fédéral, du rôle des députés et de la notion du parti fédéral.

On interviewera à cette émission des personnalités politiques de premier plan. Nommons MM. Maurice Lamontagne, secrétaire d'Etat; Gilles Grégoire et Réal Caouette, créditistes; Léon Balcer, Jacques Flynn, Rémi Paul et Eugène Forsey, progressistes-conservateurs; Marcel Prud'homme, libéral, Andrew Brewin, du Nouveau Parti démocratique, ainsi que le journaliste Jean-Louis Gagnon.

Parapluie magique

Les invités à l'émission de variétés allemande "Le parapluie magique", dimanche soir à 8 h. 30 p.m., seront Gilbert Bécaud, Nadia Gray, Alice et Ellen Kessler, Vivi Bach, Heidi Bruhl, Silvio Francesco et le sextuor de Hazy Osterwald.

Nos longs métrages

Le samedi 21 mars à 8 h. 30, "Un coup de pistolet", drame avec Assia Norris et Franco Giachetti. Jaloux, un comte provoque son ami en duel.

Et à 10 h. 45, "Les Magiciennes", film policier avec Jacques Riberolles et Alice et Ellen Kessler. Un pianiste s'éprend d'une jeune fille qui a une soeur jumelle.

Le dimanche 22 mars à 10 h. 30, "La Chasse tragique", drame social avec Andréa Checchi et Massimo Girotti. Après la guerre en Italie, des bandits s'emparent d'une forte somme destinée à une coopérative paysanne.

Le lundi 23 mars à 10 h. 30, "L'honorable Catherine", avec Edwidge Feuillère, André Luguet et Raymond Rouleau. Catherine, qui fait du chantage, s'éprend de celui qu'elle aurait voulu duper.

Le mardi 24 mars à 10 h. 30, "La Peur", avec Ingrid Bergman. Une femme tenaillée par le remords d'avoir trompé son mari est victime de chantage.

Le mercredi 25 mars, "08/15 s'en va-t-en guerre", comédie de Paul May, avec O. E. Hasse. La vie d'une batterie allemande sur le front russe.

Le jeudi 26 mars à 10 h. 30, "Casino de Paris", comédie musicale d'André Hunnebelle, avec Gilbert Bécaud, Caterina Valente et Vittorio de Sica. Un auteur célèbre veut faire la conquête de la jeune étoile du Casino de Paris pour lui confier le rôle principal dans la prochaine pièce.

Le vendredi 27 mars, Vendredi Saint, il y aura trois longs métrages de caractère religieux. A 1 h. 30 p.m., "Il habita parmi nous"; à 7 h., "Le Judas" et à 11 h., "La Parole".

Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, bénissez ceux qui vous maudissent, priez pour ceux qui vous maltraitent. (Lc 6, 27-28)

LES CHAMPIONS DE LA LIGUE BANTAM



De gauche à droite, à genoux: Gilles Guenette, M. Lavergne, Ed. Chartier, Richard Skobrook, Raymond Beaudette et Robert Paul. Debout: M. Emile Lacoste (gérant), Robert Carrière, Joseph De Vriendt, Allan Reitmeir, Leslie Starink, Marcel Gysel (capitaine), Gerry Auger, Norman Starink, Ronald Thiebert et Rhéal Martin. En coin du cliché: Philippe LaForest.

Quatre équipes de calibre Bantam, organisées et supervisées par le R. F. Paul, S.M., ont joué tous les samedis matin, au cours de l'hiver, sur la patinoire de l'école Provencher. La ligue comprenait des élèves de cette école âgés de 11 à 14 ans. M. Emile Lacoste dirigeait l'équipe des "Timbers" qui cette année se vit attribuer le trophée offert annuellement par le Club Optimiste de St-Boniface à l'équipe victorieuse. Les gérants des trois autres équipes étaient M. M. Lebleu, de l'équipe Provencher, M. Ray Novak, de l'équipe des Bruins, et M. Andy Guay, de l'équipe des Paladins.

L'équipe qui s'est classée première a reçu un écusson en velours du Club Optimiste de St-Boniface tandis que des trophées miniatures furent présentés aux joueurs les plus méritants: Gerry Auger (meilleur gardien de but), Marcel Gysel (haut compteur), Gérard Lévesque (le joueur le plus utile à son équipe), A. Désorcy (le joueur le plus propre) et M. Lebleu (la recrue de l'année).

Il ne serait pas inutile qu'on se rappelât ces noms car ils pourraient bien un jour figurer au palmarès des grandes ligues professionnelles.

E.A.L.

Au Sacré-Coeur
(WINNIPEG)

Invitation aux parents

Les jeunes du Club Dominique Savio invitent les parents à une soirée récréative, le samedi 21 mars.

Retraite

Trente-huit hommes de la paroisse du Sacré-Coeur ont passé deux jours de prières, de méditation et de silence à la maison de retraites Villa Maria. Il faut tout particulièrement féliciter le capitaine et ses lieutenants qui avaient fait un merveilleux travail de recrutement. Le R. P. Morin, O.M.I., était le prédicateur.

Félicitations

Félicitations à M. Roland Roy, qui a été choisi comme membre de l'exécutif, représentant la paroisse du Sacré-Coeur au sein de la nouvelle organisation "Manitoba Association For Equality In Education", qui étudiera la proposition "Services partagés" de M. Roblin, et aussi fera les présentations nécessaires en vu de faire prévaloir les droits des parents d'écoles paroissiales.

M. Roy se dévoue depuis longtemps pour sa paroisse et est très familier avec la question "Ecole paroissiale" puisqu'il est membre de la commission scolaire du Sacré-Coeur. Tous sont assurés que leurs intérêts seront bien défendus.

Petit cours

Le petit cours du lundi 16 mars fut donné par le R. P. Paul Gorieu, O.M.I., directeur de la Maison de Retraites Villa Maria. Le sujet portait, ce soir-là, sur le "Rôle du laïc dans l'Eglise".

Se servant de l'Offertoire de la messe comme point de départ, le Père expliqua comment la messe est la base de toute vie chrétienne authentique. S'étant offert complètement à Dieu avec le Christ à la messe, le laïc comprend alors que son rôle dans l'Eglise consiste à tout ramener au Père par le Christ. Ceci, ajoutait le conférencier, doit inclure sa vie personnelle — avec ses joies et ses peines, ses travaux, si humbles soient-ils, comme ses loisirs, ses sacrifices et ses souffrances — comme aussi ses rapports avec le prochain, selon la consigne du Maître: "Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés".

Missionnaire en visite

Le mardi 17 mars, les élèves de l'école du Sacré-Coeur avaient le plaisir de rencontrer un missionnaire de la Bolivie, le R. P. Jacques Lehay, O.M.I., qui venait leur parler de ses missions. Au cours de ses intéressantes anecdotes, le missionnaire montrait et expliquait une magnifique série de photos de sa mission et de la Bolivie en général. Ancien combattant dans son pays natal, la France, le R. P. Lehay a fait ses études au Scolasticat des Oblats à Lebret, Sask. Dans sa mission de Bolivie, il fait partie d'un groupe d'anciens Manitobains, tels les RR. PP. Aimé Aubin, de St-Adolphe, Emery Mulaire, de St-Pierre, et Jacques Monast, autrefois adjoint au rédacteur de **La Liberté et le Patriote.**

J'ai dissipé tes péchés comme un nuage et tes fautes comme une nuée. Reviens à moi, car je t'ai racheté. (Is 44, 22)

* * *

Voici mon serviteur que je soutiens, mon élu que préfère mon âme. J'ai mis sur lui mon esprit pour qu'il apporte aux nations le droit. Il ne crie pas, il n'élève pas le ton, il ne fait pas entendre sa voix dans les rues. Il ne rompt pas le roseau broyé, il n'éteint pas la flamme vacillante. (Is 42, 1-3)

Au poste CBWFT

SAMEDI 21 MARS
1.15—Cours télévisés
3.30—Pépinot
4.00—Tour de terre
4.30—Les Croquignoles
5.00—Coucou
5.30—Champ libre
6.30—Nouvelles
6.45—Langue vivante
7.00—Les uns les autres
7.30—Les quatre justiciers
8.00—Dans les rues de Québec
8.30—Long métrage: "Un coup de pistolet"
10.00—Les couche-tard
10.30—Votre choix
10.45—Cinéma: "Les magiciennes"

DIMANCHE 22 MARS
1.15—Cours télévisés
3.30—F-Ma
4.30—Sextant
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Présence de l'art
7.00—Terre des hommes
7.30—Robin des Bois
8.00—Septième-Nord
8.30—Le parapluie magique
9.30—Théâtre d'une heure
10.30—Cinéma: "La chasse tragique"

LUNDI 23 MARS
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Miroir d'Eves
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Ouragan
6.00—Atome et galaxies
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—De 9 à 5
10.00—La faim des autres
10.30—Cinéma: "L'honorable Catherine"

MARDI 24 MARS
3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Votre enfant Madame
4.30—La Boîte à Surprise
5.00—Bobino
5.30—La vie qui bat
6.00—La Flèche brisée
6.30—Nouvelles
6.45—La Revue de la maison
7.00—Caméra '64
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tête d'affiche
9.30—Les insolences d'une caméra
10.00—Réalités économiques
10.30—Cinéma:
10.30—Festival Rossellini: "La peur"

MERCREDI 25 MARS
3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Coeur aux poings
6.00—L'épée de Florence
6.30—Nouvelles
6.45—Actualités féminines
7.00—Exposition universelle
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Sous le signe du lion
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "08/15 s'en va-t-en guerre"

JEUDI 26 MARS
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Votre enfant madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Guillaume Tell
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Emission scolaire
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Filles d'Eve
8.30—Tous pour un
9.00—Janique aimée
9.30—L'Heure du concert
10.30—Cinéma: "Casino de Paris"

Le Vendredi saint à CBWFT
1.30—Cinéma: "Il habita parmi nous"
3.30—Connaissance du monde: "Terres saintes et profanes"
4.30—La boîte à surprises
5.30—Notre-Dame de Paris
6.30—Nouvelles
6.45—A communiquer
7.00—Cinéma: "Le Judas"
9.00—Concert
9.30—Un compagnon de Jésus Charpentier
10.30—Le pape en Terre sainte
11.00—Cinéma: "La parole"

Chronique sportive

Qu'ils gagnent ou qu'ils perdent les Canadiens méritent des éloges pour avoir lutté si âprement!

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

La saison régulière de la ligue Nationale tire à sa fin. Les Canadiens remporteront peut-être une autre fois le championnat de la ligue, le titre le plus important au hockey professionnel à notre humble avis. Il aura fallu aux joueurs de Toe Blake une détermination très farouche et une deuxième moitié de saison spectaculaire pour rejoindre d'abord les Maple Leafs, puis les Black Hawks et finalement surclasser cette puissante équipe. Et dire qu'on ne concédait aucune chance au Tricolore de se hisser plus haut que la troisième place et que même les experts les plus chevronnés les voyaient occupant la cinquième position. Si on cherche à qui décerner le titre d'instructeur de l'année, c'est à Toe Blake qu'on devra songer, car il est parvenu à donner à ses jeunes joueurs une technique du jeu remarquable et qui a porté fruit immédiatement. Son succès est probablement un des plus grands dans l'histoire du hockey au cours des dix dernières années.

Les Canadiens sont assurés de se voir décerner le trophée accordé annuellement à la meilleure recrue de l'année; ils pourraient aussi voir Charlie Hodge remporter le trophée Vézina, et pourquoi pas lui donner le trophée Hart en même temps? Il a certainement été un des facteurs déterminants dans la poussée des Canadiens et il a rendu à cette équipe des services absolument inestimables. A la défensive Hodge a été protégé par des joueurs possédant peu d'expérience, et pourtant le duo Harper-Laperrière est probablement un des plus efficaces de la ligue. J.-C. Tremblay a joué lui aussi du bon hockey et ce n'est pas de ce côté que les Canadiens sont faibles. Au centre, le vétéran Jean Béliveau a connu une autre saison merveilleuse, tandis qu'Henri Richard a été lent à partir mais une fois mis en branle il a été difficile à arrêter. Red Berenson, à notre avis, est un joueur qu'on n'évalue pas comme il le mérite et il faudra le surveiller de près au cours des saisons à venir. Nous croyons que Hicke et Backstrom ont été décevants tous les deux et nous craignons bien qu'ils n'aient à faire place à d'autres joueurs de l'organisation des Canadiens l'hiver prochain.

Et Toronto?

Malgré toute notre admiration pour les Canadiens, nous croyons encore que les Leafs de Toronto ont les meilleures chances de remporter la coupe Stanley. Ils sont de plus en plus puissants et McKinney et Bathgate n'ont fait qu'ajouter du piquant à leurs lignes d'attaque. Défensivement le retour de Baun a stabilisé une défensive nerveuse et incertaine, tandis que le vétéran Johnnie Bower devrait se montrer encore une fois à la hauteur de la situation. S'il fallait que Bower flanche, les Maple Leafs n'auraient qu'à plier bagages, car ils n'ont pas un homme capable de le remplacer à l'heure actuelle. Ce sera du reste leur problème et il ne faudrait pas être surpris de les voir tenter d'obtenir un gardien de buts en prévision de la saison prochaine. Si Glen Hall quitte Chicago, comme on l'a laissé entendre déjà, qui sait s'il ne parviendra pas à rallier le camp des Leafs où il serait reçu comme un héros?

Nous semblons mésestimer les Black Hawks de Chicago, mais cette équipe joue parfois de façon si erratique qu'il est bien difficile de se faire une opinion juste sur ses chances de succès. Les Hawks ont les gros canons, la défensive et le gardien de buts qu'il faut pour tout balayer sur leur passage, mais ils jouent "en série", étant incapables, après une dizaine de bonnes joutes, de jouer cinq autres joutes de suite sans évoluer de pitoyable façon. C'est cette façon si imprévisible de se comporter qui nous fait pencher pour les Leafs au cours des courtes séries pour la coupe Stanley. Il suffit parfois d'une seule mauvaise joute pour perdre la si précieuse coupe. Lord Stanley ne se doutait pas qu'un jour viendrait où le Canada tout entier vivrait au rythme des séries pour cette précieuse coupe. Ce sera le sujet des conversations pour les trois prochaines semaines et pour les enrager et les mordus, une autre date avec toute une autre série d'anecdotes et de "si" pour agrémenter les discussions des chauds d'été d'une note plus fraîche.

Suspension levée!

Le Commissaire du football Pete Rozelle a bien fait de réinstaller Paul Hornung et Mike Karras, deux joueurs qui avaient été suspendus parce qu'ils avaient parié sur l'issue de joutes de football alors qu'ils évoluaient eux-mêmes dans la ligue Nationale. Nous n'avons jamais douté pour un instant que Hornung et Karras avaient été d'innocentes victimes; ils ont parié mais ils n'ont pas parié sur les chances des autres équipes de battre leur club, et en pariant de la sorte ils ne faisaient qu'imiter les propriétaires des équipes et les employeurs de Rozelle qui placent souvent de gros paris sur le résultat des joutes de football. Mais ce serait trop demander que ces personnes s'accusent elles-mêmes, et tenons-nous-en à la décision de Rozelle. Il est malheureux que la réputation de Hornung et de Karras ait eu à souffrir de cette décision cependant. Il est vrai que ces joueurs savaient que les paris sont interdits à tous les joueurs de la ligue Nationale de football des Etats-Unis, mais l'enquête menée a laissé soupçonner qu'il y avait quelque chose de louche dans l'activité des deux joueurs. C'est une tâche qu'ils ne pourront jamais laver.

Le président Clarence Campbell a déjà suspendu quelques joueurs pour un délit semblable, et nous nous demandons s'il ne changera pas un jour d'idée au sujet de ces suspensions. Ces joueurs ne pourront pas revenir à la ligue Nationale et nous ne voyons pas pourquoi on persiste à vouloir les noircir même après que leur carrière est terminée. Il y a encore ici des propriétaires de clubs de hockey qui sont beaucoup plus à blâmer que ces joueurs et à qui on ne fait rien. Demander aux joueurs qui ont organisé l'Association des joueurs de la ligue Nationale comment leurs employeurs les ont traités par la suite. Rappelez-vous Ted Lindsay et demandez-vous pourquoi il a quitté Detroit pour passer à Chicago? M. Campbell pourrait peut-être nous éclairer un peu sur ce sujet, mais n'insistons pas aujourd'hui.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher 2450
Winnipeg, Man.

Assemblée du 12 mars

Notre fidèle visiteur des malades nous rendait compte de l'état de santé de plusieurs malades et du décès de l'un de nos membres, le frère Arthur Laforme. Nos profondes condoléances à la famille du défunt. Prions bien, en ce temps du Carême, pour tous nos frères disparus et pour ceux dont la santé chancelle.

Beaucoup profitèrent de l'assemblée pour remettre au frère Perrin les recettes sur billets de la grande loterie du Conseil d'Etat. Le frère Perrin rapporte, en son premier essai, qu'il rêvait à un plus gros succès. Espérons que c'est un grand modeste et que le résultat final sera plus encourageant.

Surprise!

L'assemblée d'affaires tirait sur sa fin lorsque nous arriva tout un contingent de frères du Conseil St-Jean Cantius. Ils furent reçus à bras ouverts. Nous sommes donc détenteurs, pour le moment, du trophée des visites inter-conseils. Ces visiteurs nous dirent, par la voix de leur grand chevalier et autres, leur détermination de bien conduire la lutte pour les écoles privées et aussi leur grand plaisir de visiter notre conseil.

Notre sympathique député de District, frère Duguay, nous dit quelques mots au sujet de l'organisation du Conseil d'Etat en vue de la question scolaire. Déjà une brochure est en voie de distribution et ce sera pour tous les chevaliers un devoir de placer cette brochure entre les mains de nos frères séparés. L'on y compare les systèmes d'éducation des différentes provinces qui, sauf le Manitoba et la Colombie-Britannique, font une part assez large aux écoles privées.

Après cette assemblée, les frères purent fraterniser à leur aise autour du magnifique "smorgasbord" organisé par notre conférencier "de luxe", frère J.-R. Doiron. On ne le prend pas au dépourvu, celui-là.

Puisque nos visiteurs étaient pour la plupart d'origine polonaise, imaginez notre surprise de découvrir parmi eux un frère L'Espérance! Nous aurons tout vu!

Pâques

En une semaine seulement nous serons à la veille de la grande fête de Pâques. Préparons-nous, sincèrement et humblement, à ressusciter avec notre Sauveur. A tous nous souhaitons de joyeuses et saintes Pâques.

BISTOURI.

La Grande Semaine, à l'heure du Concile

Dans la Constitution sur la Liturgie, qui a été approuvée par le Concile Vatican II à la fin de sa deuxième session en décembre dernier, on trouve des allusions spéciales à ce qu'on appelle communément "La Semaine Sainte". A deux reprises, en effet, les Pères du Concile ont insisté sur la saison du Carême comme étant une période de préparation à la commémoration solennelle des Souffrances, de la Mort et de la Résurrection du Sauveur. Il y a toujours le thème de la pénitence, en union avec Celui qui vient libérer l'humanité du péché.

Mais le texte conciliaire fait ressortir aussi le lien entre les grands mystères qui ont couronné la vie du Christ et les mystères qui sont impliqués dans le baptême. Ce sacrement, en effet, est le premier fruit de la Mort du Rédempteur quant à l'application du salut aux âmes individuelles. Autrefois, le baptême par immersion dans l'eau signalait plus visiblement l'idée de la mort au péché avec le Christ et de la résurrection dans la grâce et la gloire.

Toute la vie chrétienne qui suit le baptême est une reprise constante de ces deux mouvements, la purification réitérée et de plus en plus parfaite, et la participation de plus en plus plénière à la grâce, avant-goût de la vie éternelle. Le Carême des premiers temps, quand le baptême était administré davantage aux adultes convertis, était consacré d'une façon plus tangible à la préparation au baptême par des cérémonies d'exorcisme ou de purification préliminaire, accompagnées par des instructions destinées à susciter et nourrir la foi des aspirants. Aujourd'hui, tout en voulant restaurer cette manière d'agir quant aux adultes destinés au baptême, l'Eglise invite tous les fidèles à se remettre, en quelque sorte, sur le chemin de la conversion, dans le but de "renouveler" spirituellement leur propre baptême.

Ce sens du Carême et de la Semaine Sainte, aux temps modernes, a dicté la restauration de la cérémonie des "promesses" du baptême qui, depuis quelques années, se fait, en langue populaire, à un moment solennel des cérémonies de la vigile du Samedi saint.

Au fond de ces préoccupations, l'on saisit un effort pour que les fidèles ne considèrent pas les événements de la vie du Christ, et surtout de la grande semaine, comme des incidents purement historiques. Il faut, par des cérémonies liturgiques centrées sur l'Ecriture Sainte et l'Eucharistie, faire sentir aux fidèles que c'est à eux de faire revivre ces faits et gestes dans leurs propres âmes. Ceci n'est pas de l'imagination, ni simplement une reconnaissance du fait que la divinité du Christ donne à Ses gestes et paroles une valeur permanente, jusqu'à la fin des temps. C'est plutôt une réalité qui découle de la grâce dans l'âme, par laquelle le fidèle est un membre vivant du Corps Mystique du Christ qui est en somme l'Eglise.

Et, pour ajouter à ce sens spirituel le cachet qui tient compte de la nature mixte de l'homme, cette communion avec le Christ et dans le Christ se fait d'une façon sociale, en communauté, dans le temple, et, autant que possible, en union avec le sacrement qui rend présent et, on peut dire, visible, le Christ physique, avec son Corps et son Sang, son Ame et sa Divinité.

Tandis que les liturgistes et les théologiens étalent les raisons des nouveaux règlements par lesquels l'Eglise, même avant le Concile, a essayé de revaloriser les cérémonies qui débutent le dimanche des Rameaux (deuxième dimanche de la Passion), les fidèles ne manquent pas de trouver des motifs pour tirer profit de ces remaniements, en regardant autour d'eux. Ils savent que le monde moderne ne prise pas la pénitence, ne comprend pas la nécessité d'une identification chrétienne avec le Christ, victime pour le péché, symbole à la fois de la justice et de la miséricorde divines. Dans un monde où on cherche frénétiquement à créer un paradis terrestre, la nécessité d'une résurrection ne saute pas aux yeux. Et dans ce même monde épris de liberté et d'autonomie humaines, la réalité du péché et de la mort n'est pas sujette à de fréquentes méditations populaires. Mais aussi l'Eglise cherche à tirer profit des bons mouvements de l'esprit humain contemporain, cette tendance, par exemple, vers la socialisation, vers un sentiment de fraternité, qui s'exprime si merveilleusement dans les actes de culte en communauté. L'homme moderne se perd, dans les excès d'une piété trop individualisée et parfois trop éloignée de sa vie journalière. Aux dimensions de la charité "verticale" il faut de plus ajouter celles de la charité "horizontale", par une communauté visible et audible de prière, centre de la communauté de vie.

La vie chrétienne est un fait social, elle a le droit de pénétrer partout dans la société comme le levain dans la pâte. Pour s'entraîner à cette conception, les chrétiens sont invités de plus en plus à un culte auquel ils participent activement (en pouvant entendre d'abord les textes sacrés dans leur propre langue . . .). Ils manifestent ainsi leur foi et leur consécration, aux yeux de leurs coreligionnaires, et se préparent à répandre cette lumière et cette flamme au foyer, au travail, dans leurs loisirs, dans la vie publique. Cela peut demander, comme il en faut pour le Christ, le dévouement, le don de soi, jusqu'à la mort, jusqu'à la mort de la Croix, sacrifice rendu endurable, aimable et sain, par la certitude de la résurrection victorieuse et glorieuse.

A mesure que le Concile progresse et que de nouvelles habitudes s'acquièrent, les Pères et les fidèles saisiront plus parfaitement le sens de ce que l'Esprit fait dans l'Eglise aujourd'hui. En attendant, il s'agit de se mettre en route, humblement et fermement.

R. D.

La M.A.E.E. est fondée

La présence de 250 délégués de quelque 70 paroisses signifie que la "Manitoba Association for Equality in Education" a connu un début prometteur dimanche après-midi à Winnipeg. Délégation imposante par le nombre, par la variété ethnique, par la qualité des participants telle que révélée au cours du débat. La présence française, rurale aussi bien qu'urbaine, était particulièrement frappante et appréciée. Fondation unique dans l'histoire catholique au Manitoba, elle est bien lancée.

Comme il fallait s'y attendre, les délégués n'avaient pas le temps de faire une étude approfondie des décisions à prendre. Même le titre de l'Association serait à examiner de nouveau, tandis que le premier exécutif, en plus des interventions à prévoir auprès de la Législature, doit s'occuper d'élaborer un projet de statuts et de règles, se trouver un bureau, rechercher un secrétaire, songer aux sources de revenus, éduquer ses membres, voir aux relations extérieures et à la propagande, doter la M.A.E.E. d'un corps vivant.

Il valait la peine cependant pour des laïques du Grand-Winnipeg de se sentir appuyer par ceux de Flin Flon, Le Pas, Brandon, Notre-Dame-de-Lourdes, Ste - Anne - des - Chênes, Ste-Rose-du-Lac, Roblin, etc. Chaque délégué, en effet, représentait mille coreligionnaires manitobains. Il était d'autant plus facile de s'enthousiasmer du fait que l'assemblée s'est montrée énergique et réaliste. On veut passer à l'action et on veut une politique de présence, même devant un comité législatif dont le mandat renferme des limitations inacceptables. Saisir toute occasion légitime pour proclamer la position de la M.A.E.E. et ne pas refuser le dialogue, voilà le sens évident de la résolution majeure, approuvée vers la fin de l'après-midi. En même temps, préférence pour les thèses démocratiques: droits des parents et droits des minorités, sans aucunement ignorer la thèse plutôt historique, à partir de l'Acte du Manitoba.

Le déroulement de l'assemblée a été nécessairement dirigé selon un plan déterminé, sans nuire de quelque façon que ce soit à la liberté de la parole. Cependant, le gros travail qui a été imposé au nouvel exécutif démontre bien que la M.A.E.E. se trouve à un stage très préliminaire de son développement et qu'il ne s'agit pas du tout d'un mouvement tout cuisiné dans le détail et prêt à être imposé aux participants. L'Anglais procède ainsi pas à pas, en se fiant beaucoup à l'influence de l'expérience, tandis que l'esprit latin se délecte dans la construction de l'édifice idéal, fait de principes et de conclusions et offrant un plan assez détaillé d'une action qui ignore trop souvent le milieu.

Ce point explique pourquoi, selon des sources dignes de foi, l'A.E.C.F.M. s'est mise en branle d'une façon intempestive et agitée en prévision de l'assemblée de dimanche. Les points qui ont été soulevés ainsi au sujet des rapports entre l'A.E.C.F.M. et la M.A.E.E. serviront à l'exécutif de cette dernière (qui a une bonne représentation de langue française) au cours des mois à venir, mais il va falloir en enlever ce qui ne tient pas compte suffisamment de l'origine épiscopale de la M.A.E.E., les imprécisions historiques et canoniques qui ont glissé dans les résolutions et directives trop hâtives, et surtout l'attitude hostile, soupçonneuse et suffisante qui malheureusement n'a pas passé inaperçue par d'autres. Il y a sans doute des explications à venir, dont l'absence motivée du secrétaire au chevet de sa mère en Belgique, mais les écrits demeurent et circulent loin de leurs destinataires, ce qui est particulièrement à regretter quand les auteurs y citent des documents officiels qui ne sont pas du domaine public. Un mandat acquiert d'autant plus d'autorité qu'on l'exerce avec délicatesse.

Cet épisode aura eu un avantage cependant, celui de faire découvrir l'opportunité d'une étude du rôle précis de l'A.E.C.F.M., sur les plans religieux, scolaire, interdiocésain, et quant aux activités des Franco-Manitobains comme membres d'autres sociétés à buts divers.

En attendant, les paroisses de langue française peuvent retirer une légitime fierté de leur présence aux côtés des autres groupes, à l'assemblée initiale de la M.A.E.E. Quel réconfort pour les gens de Winnipeg et de St-Boniface d'entendre ce chef méritant d'un village français déclarer: "Nous sommes assez bien chez nous, mais nous nous intéressons à vos problèmes chez vous".

Le comité organisateur s'est montré très conscient des diversités légitimes au sein de la population catholique. On peut s'attendre à ce que chacun puisse apporter son appui à l'oeuvre en tenant compte de sa façon habituelle d'agir, dans le respect de la variété, au service de la cause commune. Il le faut, car, comme le disait, en passant, M. L. Desjardins: "C'est peut-être notre dernière chance".

Le "trilinguisme", qu'est-ce que c'est?

GENEVE — Il voit le jour, il vit dans un pays restreint en étendue, mais qui ne compte pas moins de quatre langues nationales.

Quand on pense que les Français n'ont que le français, les Allemands que l'allemand . . .

Il est vrai que, sur nos quatre idiomes, nous pouvons mettre carrément de côté le romanche, conservé à titre de curiosité.

Donc, l'allemand, le français et l'italien.

Ça commence déjà à l'école, où l'on ne tarde pas à empoisonner les belles heures d'enfance avec les déclinaisons allemandes, les verbes irréguliers de Goethe et la rhétorique à rebours de Friedrich Dürrenmatt.

Nous en buvons tous d'amples gorgées.

Après quoi, il en reste ce qu'il en reste, c'est-à-dire, le plus souvent, quelques vagues bribes.

Mais ce qu'il y a d'embêtant pour nous, c'est lorsqu'on se met à nous donner des explications, des renseignements, des modes d'emploi, en trois langues.

Prenez par exemple "la Suisse", cette belle revue touristique accrochée dans nos wagons grâce à l'amabilité des chemins de fer fédéraux et secondaires.

Histoire de nous distraire pendant les tunnels.

Ou sur le trajet Genève-Zurich, pendant lequel il n'y a rien à voir par la fenêtre.

Alors, nous ouvrons la revue, et admirons une belle photo.

On veut savoir de quoi il retourne.

L'explication est à côté.

Merci.

Malheureusement, c'est rédigé dans nos trois fameuses langues.

Alors, c'est comme si l'on boitillait sur un trottoir aux pavés disjoints.

On tombe sur l'allemand.

Après une bonne pataugeade, on lit plus bas.

C'est en italien!

On remonte et, finalement, on plonge dans notre bonne langue française.

On tourne la page.

Nouvelle magnifique photo.

Nouveau drame de l'oeil et de l'esprit.

Pataugeade dans l'allemand.

Re-plongée dans l'italien.

Re-découverte du f r a n ç a i s, comme on saisit enfin une bouée de sauvetage.

Après quelques lassants exercices de ce genre, on ferme la revue et l'on s'endort.

Ah! quel bonheur de posséder trois langues!

(Le Coopérateur suisse)



Ci-dessus l'on voit des séminaristes du grand séminaire St-Jean à Little Rock, Arkansas, qui dramatisent les liens historiques et religieux entre le Christianisme et le Judaïsme par la célébration de la Pâques selon le rituel juif. Les séminaristes terminèrent la cérémonie avec la Dernière Cène, car c'est au cours de ce repas que le Seigneur (le Rabbin, de l'araméen rabbi, mon maître) Jésus mangea la Pâques avec ses apôtres. Mais Jésus donna à ce repas de la Pâques juive un sens tout nouveau, celui d'un sacrifice symbolique mais réel commémorant le sacrifice sanglant de Sa mort sur la Croix le lendemain. L'Ancien Testament prenait fin, le Testament de la Nouvelle Alliance était inaugurée, et c'est ce grand fait que nous commémorerons avec l'Eglise durant la Semaine Sainte.

Commentaire sur l'expulsion des Jésuites — "On nous a jugés, sans nous entendre"

OTTAWA (Le Droit) — "Il y a une vraie persécution religieuse en Haïti, une persécution larvée, qui prend son temps et qui évite prudemment de se faire découvrir, mais une persécution réelle."

C'est ce qu'a déclaré à Ottawa mercredi midi le Père Gérard Goulet, Jésuite, supérieur du Grand séminaire de Port-au-Prince et de toute la mission jésuite haïtienne. Le Père Goulet, qui a été expulsé d'Haïti avec 17 de ses confrères, le 12 février dernier, répondait ainsi aux accusations lancées une semaine auparavant par le chargé d'affaires haïtien au Canada, M. Musset Pierre-Jérôme. Ces deux causeries ont eu pour théâtre le déjeuner hebdomadaire du club Richelieu d'Ottawa.

Jamais, a dit le conférencier, ni le Père Laramée, ni les Jésuites d'Haïti n'ont fait de la propagande, ni n'ont posé des actes subversifs contre le gouvernement d'Haïti. Nous sommes donc en droit de nier catégoriquement les prétentions du gouvernement haïtien et de son chargé d'affaires.

Depuis cinq ans responsable des Jésuites canadiens en Haïti et de leurs activités, disait le Père Goulet, ayant vécu jour après jour les derniers événements, ayant eu l'occasion de rencontrer plusieurs fois le ministre des Affaires extérieures et des Cultes, M. René Chalmers, qui menait toute l'affaire, il m'est facile de compléter le dossier, de redresser certaines affirmations et d'apporter quelques données nouvelles qui permettront à la population canadienne de se faire une plus juste idée des faits en cause.

"On nous a jugés sans nous entendre, il ne sera pas défendu à des accusés, même déjà condamnés, d'élever leurs voix et d'obtenir justice dans l'esprit d'auditeurs bien disposés et sans préjugés."

Répondant à M. Musset Pierre-Jérôme, le supérieur des Jésuites d'Haïti s'est dit profondément déçu qu'il n'ait fait que répéter les mêmes vagues accusations déjà formulées. Je vois, dit-il, qu'on en est resté aux vagues accusations du ministre Chalmers de qui nous attendons encore des précisions.

D'après ces accusations, poursuit le conférencier, on aurait trouvé dans les bagages du Père Laramée un fort matériel de propagande hostile au gouvernement haïtien.

Or ce religieux ne transportait que deux revues missionnaires bien connues en Haïti où elles circulent librement, soit, le numéro de janvier-mars de la revue "Spiritains" et le numéro mai-juin de la revue "Orient", des Pères de Ste-Croix.

Le Père Laramée avait aussi un exemplaire, **un seul**, de la déclaration des juristes de Genève, sur le respect des Droits de l'homme en Haïti. Il avait aussi un exemplaire du mémoire qu'il avait présenté à "Misereor", organisation allemande d'aide aux missions. Enfin, il avait quelques lettres et quelques notes manuscrites résumant des articles sur Haïti parus dans l'un ou l'autre des journaux canadiens.

Il faut bien avouer que c'est assez peu abondant comme fort matériel de propagande, mais, a-t-on dit, "on allait imprimer ces textes et les distribuer dans toute la république". Si le Père Laramée avait voulu faire de la propagande, continuait le Père Goulet, il s'y serait pris autrement. Deux fois déjà, en revenant du Canada et au retour d'un voyage en Colombie, il avait été comme bien d'autres, examiné et fouillé des pieds à la tête à l'aéroport. Sachant très bien qu'il n'échapperait pas plus qu'aux fois précédentes aux perquisitions de la police, il n'aurait jamais commis l'imprudence de transporter avec lui un matériel de propagande subversive.

Et si le Père Laramée avait voulu apporter du matériel de propagande, il avait un beau choix de pièces plus nombreuses et mieux appropriées. Il aurait pu choisir un des articles publiés par Sélection du Reader's Digest, ou l'article de Bertin, dans "Croissance des jeunes nations", ou celui de Graham Greene, dans "Paris-Match". Il aurait pu choisir aussi parmi des articles du "Washington Post", de "Life", du "Sunday Time", de Londres, et parmi ceux publiés depuis deux ans en Allemagne et en Italie, articles qui décrivaient, comme les autres, les actes arbitraires du gouvernement Duvalier.

Prenant un ton plus agressif, le Père Goulet a demandé au chargé d'affaires haïtien au Canada, où, quand et comment les Jésuites d'Haïti ont fait de la propagande contre le gouvernement du pays. On peut interroger, disait-il, nos 10,000 retraitants de Villa Manrèse à Port-au-Prince, nos 552 séminaristes, nos 8,000 paroissiens, nos milliers d'auditeurs radiophoniques. Je suis persuadé que tous diront que jamais ils n'ont entendu quoi que ce soit de répréhensible de la part des professeurs, des supérieurs, des prédicateurs, du curé de la paroisse Quartier-Morin, des Frères et des Pères.

Comme seconde accusation, on dit qu'on a trouvé dans les bagages du Père Laramée un plan de subversion générale visant à renverser le gouvernement. A ceci, le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, répondait, en Chambre, le 19 février, en disant au chargé d'affaires d'Haïti qu'il ne pouvait admettre l'accusation de complot contre son gouvernement.

Selon le conférencier, il s'agit probablement du mémoire préparé à l'intention de "Misereor" par le Père Laramée, en vue d'obtenir des fonds pour améliorer le rendement technique du poste "Radio-Manrèse". Cet organisme a d'ailleurs déjà accordé un montant de $50,000 à la suite de cette demande, chose qu'il n'aurait certainement pas faite s'il avait flairé le moindre caractère politique dans ce projet.

Quant à la troisième accusation, qui dit que le Père Laramée aurait eu des liens avec les ennemis du régime Duvalier, elle est qualifiée, comme toutes les autres comme vague et sans fondement.

Persécution

Revenant aux déclarations faites une semaine auparavant par M. Musset Pierre-Jérôme, le Père Goulet a mis en doute le fait qu'il n'y ait pas de persécution religieuse en Haïti et qu'il n'y en ait jamais eu. Nous ne pouvons tout de même pas nous empêcher de situer les faits récents dans leur contexte, disait-il.

Depuis 1959, près de 20 prêtres français ont été expulsés d'Haïti, dont deux supérieurs des Pères du Saint-Esprit et, en même temps, du collège St-Martial de Port-au-Prince, tous sans procès; trois évêques, Mgr Poirier, archevêque de Port-au-Prince, en novembre 1960; Mgr Remy Augustin, Haïtien, son auxiliaire, en janvier 1961; Mgr Paul Robert, évêque des Gonaïves, en novembre 1963, ces derniers aussi sans procès.

Le journal "Panorama", dont le directeur-fondateur est actuellement ministre de l'Information et de la Coordination, a publié, trois mois après l'ouverture de la maison des retraites "Manrèse", des articles où il affirmait que l'oeuvre des retraites fermées était "le premier degré de la révolution".

Pendant les derniers événements, poursuivait le Père Goulet, le ministre Chalmers faisait venir chez lui l'ambassadeur du Mexique et celui de l'Equateur et il leur demandait des renseignements sur l'expulsion des Jésuites de leur pays.

Tout récemment, depuis notre départ, on supprimait les deux seules revues catholiques du pays, "Rond-Point" et "Eglise en marche", comme on avait supprimé, il y a trois ans, le seul quotidien catholique "La Phalange".

L'an passé, après deux représentations, on empêcha la demi-heure d'émission télévisée d'un programme exclusivement religieux qui devait avoir lieu chaque dimanche à la télévision locale. Depuis notre départ, on nous a rapporté que cinq prêtres haïtiens avaient été expulsés ou menacés de l'être.

Et pourquoi a-t-on fermé le Grand séminaire? Pourquoi a-t-on dispersé les séminaristes et les oblige-t-on à se présenter chaque jour au poste de police? Pourquoi a-t-on forcé le curé de Quartier-Morin à abandonner ses paroissiens?

Il n'y a pas de persécution religieuse, demandait le Père Goulet? Il n'y en aura jamais s'il suffit toujours d'invoquer la raison d'état pour justifier toutes les interventions arbitraires.

Et il terminait en affirmant catégoriquement: "Il y a une vraie persécution religieuse en Haïti, une persécution larvée, mais réelle; une persécution qui prend son temps et qui, prudemment, évite de se faire découvrir".

Fermeture du collège L'Assomption de Moncton

MONCTON, N.-B. — Le collège L'Assomption de Moncton n'existera plus comme tel après le mois de juin 1964. En effet, Son Exc. Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton, vient d'annoncer la fermeture du collège.

Cette décision fait suite à l'étude menée sur toute la question de ce collège connu autrefois sous le nom d'externat classique.

Mgr Robichaud a aussi annoncé l'établissement d'une résidence à Moncton pour recevoir les élèves et professeurs qui suivront des cours aux autres maisons d'enseignement.

Le communiqué officiel, remis aux journaux, ajoute que les autres prêtres qui étaient professeurs au collège se dirigeront à l'automne vers des maisons d'éducation afin de se perfectionner et de se préparer à leur tâche, d'enseigner aux jeunes aspirants au sacerdoce.

L'établissement de la résidence servira de base à la création éventuelle d'un petit séminaire diocésain.

Aujourd'hui ...Autrefois

Il y a 50 ans (1914)

La société I.O.D.E. (Dames de l'Ordre de l'Empire) avait lancé un concours de rédaction sur des sujets historiques. Les concurrents étaient divisés en trois catégories: senior, intermédiaire et junior. Or, le premier prix de la division senior allait à Mlle Irène Gendron, de Lorette; les premier et deuxième prix de la division intermédiaire vont à l'Académie St-Joseph de St-Boniface et le troisième, au couvent de St-Norbert. Dans la catégorie junior, le second prix est attribué à une élève de l'Académie St-Joseph. Et **La Liberté** d'alors en profite pour faire la nique au "Free Press" de Winnipeg, l'ennemi avoué des écoles bilingues au Manitoba. (Ceci n'empêchera pas le "Free Press" d'avoir gain de cause à la législature manitobaine deux ans plus tard.) Nos élèves avaient rapporté cinq des huit prix offerts pour une rédaction en anglais.

Paul Bernier, bijoutier établi au 131, rue Marion, demandait des agents dans toutes les paroisses françaises de l'Ouest.

Rochon et Cie, de La Salle, invitent les cultivateurs des environs à venir à leur hangar examiner le nouveau tracteur "Bull Tractor". Ce nouvel engin à essence était supposé être ce qu'il y avait de plus nouveau, et Rochon et Cie étaient les agents de vente du nouvel engin.

M. l'abbé Norbert Jutras, curé de Letellier, donnait une très intéressante conférence à St-Léon, Man. La conférence touchait surtout sur des sujets agricoles. Un grand nombre de paroissiens de St-Léon était présent.

Il y a 40 ans (1924)

L'hon. J.-M. Ulrich, secrétaire provincial de la Saskatchewan, déclarait dans un discours à la législature de cette province que: "La civilisation est synonyme de protection des minorités". Evidemment le ministre pensait à toutes les minorités lorsqu'il a prononcé ces paroles, car, à titre de citoyen de descendance allemande, il s'était senti visé par une remarque de M. J. A. Maharg, ancien président des Grain Growers de la Saskatchewan.

Une compagnie d'assurance de Winnipeg, la Northwestern Life, déclarait la banqueroute et suspendait ses opérations. Cette compagnie avait été fondée en 1914 et portait sept millions en police d'assurance.

Le réseau ferroviaire du Canadien National terminait ses arrangements avec cinq postes de radio pour fournir à ses convois de passagers une réception radiophonique constante à travers l'Ouest canadien.

A la législature manitobaine, M. J. T. Haig s'était fait le porte-parole des contribuables de Fort Rouge, section du sud de la ville de Winnipeg. Ces contribuables se disaient traités injustement du fait qu'une bonne partie de leurs impôts scolaires allaient à subventionner les écoles du nord de la ville. (Est-ce que par hasard ces contribuables considéraient leurs écoles comme écoles séparées?)

La paroisse de Wakaw, Sask., se proposait d'ériger un sanctuaire en l'honneur de la Bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus. Comme on le sait ce projet s'est réalisé et depuis, à tous les ans, de nombreux pèlerins se rendent à ce sanctuaire dédié à la patronne des missions.

La chronique de Duck Lake, Sask., contenait ce paragraphe: Avec un grand nombre d'automobiles, nous avons aussi dans notre ville et notre district plusieurs radios. Les disciples de Marconi s'en donnent à coeur joie. Il ne manque plus que quelques aéroplanes. Qui va commencer à voler?

Il y a 30 ans (1934)

Un printemps prématuré à travers l'Ouest laisse prévoir des semences très à bonne heure. A Regina, les oiseaux printaniers étaient aperçus ici et là, et on a même aperçu un papillon survolant la Ville-Reine.

MM. Bennett, premier ministre, et Woodsworth, député de Winnipeg aux Communes, se sont mesurés l'un contre l'autre dans un débat sur les crédits du ministère de la Défense nationale. M. Woodsworth prétendait que la somme de $5,000,000 était beaucoup trop élevée pour un pays qui n'avait pas de politique définie en matière militaire. Il demande au gouvernement si le Canada se proposait d'entrer dans la course aux armements, et aussi si le Canada se proposait de défendre l'Empire comme il l'avait fait en 1914.

Le conseil de l'association des Canadiens de Naissance proposait au gouvernement la réduction de $5,000,000 sur les dépenses du Canada en laissant vacant pendant une période de dix ans le poste de gouverneur-général. A cette première suggestion il ajoute la possibilité d'en faire autant pour les postes de lieutenants-gouverneurs.

Les élèves du collège de St-Boniface qui ont joué dans la pièce "Le Père Pro", présentée au collège étaient MM. Gilles Ayotte, Marcel Carbotte, René Létienne, Louis Gauthier, Georges Ramaekers, François Brunet, Roland Fournier, Louis Thorimbert, François Deniset, Gabriel Neyron, Maurice Kenny, Roland Lavoie et Jules-Marie Dugas. La mise en scène avait été confiée à Bernard Goulet.

Il y a 20 ans (1944)

S. S. le pape Pie XII lance un appel des plus urgents aux belligérants de la seconde guerre mondiale demandant que la ville de Rome soit épargnée. Le Souverain Pontife déclarait que réduire Rome en théâtre de guerre serait un acte abominable.

Ailleurs au cours du même conflit, les Alliés déversaient plus de 1,400 tonnes d'explosifs sur le Mont-Cassin et réduisaient cette abbaye en ruines.

Les services militaires canadiens en mars 1944 comptaient 59 brigadiers, 21 majors-généraux, 2 lieutenants-généraux et 3 maréchaux de l'air. Le traitement de ces officiers supérieurs variait de $17.50 à $29.00 par jour, en plus des allocations payées à leurs familles.

La Liberté et le Patriote, comme tous les journaux catholiques, vivaient avec beaucoup de difficultés. (C'est encore le cas en 1964 d'ailleurs). Le directeur du journal d'alors, le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., lançait un appel au public d'expression française du Manitoba et de la Saskatchewan demandant que l'on s'intéresse davantage à l'oeuvre de la presse catholique. Il allait même jusqu'à suggérer que nos sociétés et nos institutions versent une obole dans le trésor de cette oeuvre éminemment utile et nécessaire.

Le comité de la France Combattante de Laurier, Man., avait lancé une souscription publique dans la région en faveur de leurs oeuvres. Ils avaient recueilli la somme de $125.35.

Il y a 10 ans (1954)

On dit parfois qu'il faut aller aux Etats-Unis pour voir des choses cocasses. On en trouve pourtant ailleurs. Ainsi, en France, une religieuse a célébré un mariage. Une religieuse du nom de Soeur Emilienne, supérieure de l'hôpital de St-Etienne de Tinée, avait été élue maire-adjoint de sa municipalité. Lorsque se présenta un jeune couple voulant se marier devant la loi, la bonne religieuse, de par ses fonctions civiles, a présidé à cette union.

Sous la présidence de M. l'abbé U. Forest et des commissaires d'école, une fête très intéressante se déroulait à St-Norbert. Il s'agissait du couronnement de la Reine des Neiges, Mlle Rose Bouchard, élève de 12e année au couvent de St-Norbert. Cet honneur était accordé à l'élève qui était considérée la meilleure à la suite d'un scrutin pris par les élèves.

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba avait déjà reçu la demande de 4,144 élèves pour participer au Concours annuel de français tenu par l'Association.

A Maillardville, C.-B., M. Napoléon Gareau était nommé syndic apostolique des Franciscains. Un syndic apostolique représente le pape auprès des Franciscains pour toutes les choses temporelles. M. Gareau était en même temps président de la commission scolaire, président du Cercle Canadien français et directeur de la Caisse populaire.

Les élèves du collège Notre-Dame de Prince-Albert présentaient au grand public leur première séance. Le choix était tombé sur "Un drôle de saint", pièce qui représente la vie de saint Robert Bellarmin. Deux autres saynètes en anglais ont marqué la contribution des élèves de cette langue.

J.-R. DOIRON.

Les Etats généraux du Canada français

ST-HYACINTHE — C'est à l'issue d'une assemblée de la Commission générale provisoire de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec que Me Albert Leblanc, coordonnateur, annonçait pour le 4 avril 1964, la convocation de l'Assemblée Constituante ou de fondation des Etats généraux du Canada français.

L'Institut Coopératif Desjardins accueillera à Lévis en ce jour les 35 délégués officiels des mouvements qui ont accepté de fonder les Etats généraux. Il est bien entendu toutefois que ce nouveau mouvement recevra par la suite et à brève échéance l'adhésion de membres-adhérents et même d'individus pour en faire partie.

On se rappellera que ce projet d'envergure, lancé il y a bientôt deux ans par la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, a pour principaux objectifs: de situer et analyser la réalité de la Nation canadienne-française dans tous ses champs d'activité; en définir l'orientation vitale; l'engager dans l'action qui lui permettra de se réaliser.

"Il est de première évidence, poursuit Me Leblanc, que les travaux des Etats généraux devront avant tout porter sur l'enquête et la recherche dans le but d'établir un schéma général qui sera discuté par tous les groupements, associations ou institutions, dont le champ principal d'action est le Québec, et voués à la promotion des intérêts supérieurs de la Nation canadienne-française."

Me Leblanc souligne enfin que les Sociétés St-Jean-Baptiste ont voulu assurer le maximum de chances de réussite à cette entreprise par la participation et la collaboration totale des groupements, des associations, des sociétés et des organisations professionnelles ainsi que des chefs de file de la Nation à une oeuvre commune.

Mgr William M. Duke démissionne de son poste

OTTAWA (CCC) — Son Exc. Mgr William M. Duke a démissionné de son poste d'archevêque de Vancouver et Son Exc. Mgr Martin M. Johnson, qui était son coadjuteur depuis 1954, lui succède.

La délégation apostolique a annoncé le mercredi 11 mars que S. S. le pape Paul VI avait accepté la démission que Mgr Duke a présentée en raison de son âge et de son état de santé, et l'avait transféré du siège résidentiel de Vancouver au siège titulaire de Séleucie en Isaurie

A l'Hôtel de Ville
La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 16 mars avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface.

Le comité de finances recommande que le trésorier prépare une demande d'emprunt sous les termes de la nouvelle loi des emprunts aux municipalités; ceci pour payer pour la construction d'un égout et pour la pose du système d'aqueduc, rue Marion.

Le Cercle Molière demande une subvention de $500 pour lui aider à continuer son oeuvre éducationelle qui a beaucoup contribué à faire reconnaitre notre ville comme centre culturel; ceci fut remis pour considération par le comité des prévisions budgétaires.

La Société St-Vincent de Paul, rue Dubuc, demande une subvention pour lui aider dans son travail charitable dans notre ville.

A propos de la ruelle de la Place Cabana, une étude de la correspondance révèle qu'en 1956 l'avocat de la ville avait exprimé son opinion disant que celle-ci devrait exiger que les propriétaires de la Place Cabana ainsi que ceux de la rue Deschambault paient pour le pavage de cette ruelle si la ville procédait avec ce projet. La ville, par la suite, accédait à la requête de tous les propriétaires de la Place Cabana (à l'exception de 3) de paver cette ruelle; ce qui fut fait. Le comité de finances demandera à l'avocat actuel de la ville d'exprimer son opinion à ce sujet.

On recommande la formation d'un comité spécial pour investir les fonds de réserve de la ville afin de pouvoir pofiter du marché; ce comité se composera du maire, du président du comité de finances, de l'échevin Van Belleghem et du trésorier, si la recommandation est acceptée par le Conseil.

L'ingénieur recommande, pour faire suite au grand plan pour l'éclairage dans la ville, que des lumières ornementales soient installées sur la rue La Rivière, Enfield Crescent (entre les rues Bertrand et Marion), les rues Louis Riel, Lillian, Walmer, Cromwell et Ste-Catherine; ces projets seront dument annoncés.

M. Théobald Hébert invite le Conseil à venir participer à la veillée annuelle de la "Soupe aux pois" à l'occasion de la rencontre des membres de la législature manitobaine et des dirigeants de grandes entreprises avec les nôtres; cette veillée aura lieu le 25 mars en l'auditorium du collège.

Le congrès des Maires et Municipalités se tiendra à Regina entre les 2 et 5 juin; les échevins qui veulent y aller devront signifier leur intention au plus tôt.

Le projet de la rue Goulet est déjà en voie de réalisation vu qu'on a déjà commencé les travaux pour la construction des maisons de rapport.

Un citoyen, dont le terrain est sur la rue Bertrand, mais dont le côté est sur la rue Kenny, proteste contre la taxe pour l'égout qui est prélevée entre les trois maisons construites sur ce lot et qui sont sur la rue Kenny; le propriétaire croit que la taxe ne devrait pas s'appliquer à lui puisque son lot est sur la rue Bertrand avec devanture de 50 pieds sur cette rue; l'étude pour en arriver à une solution équitable fut remise à l'avocat et au trésorier pour rapport et recommandation.

A lundi prochain.

Décès

M. L. BRUNET

Au collège de St-Boniface, le 13 mars, est décédé subitement M. Léonide Brunet, âgé de 47 ans. Né à St-Jean-Baptiste, M. Brunet avait été depuis les dernières 24 années menuisier des plus habiles au collège de St-Boniface. Homme très dévoué, il a confectionné les confessionnaux, le lutrin, l'autel et tous les autres accessoires de la chapelle du collège.

Le défunt laisse dans le deuil quatre frères, M. l'abbé J.-A. Brunet, curé de St-Adolphe, Emile, de Letellier, Eugène, de St-Joseph, et le Dr Joseph Brunet, de la province de Québec, qui était de passage au Manitoba au moment du décès de son frère; trois soeurs, Mme T. Tremblay, de St-Joseph, Mme R. Perron, de St-Vital, et Antoinette, de St-Jean-Baptiste. Tous les membres de la famille Brunet étaient présents aux funérailles.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins et à la chapelle du collège, où le service funèbre fut chanté le mercredi matin 18 mars. La levée du corps fut faite par le R. P. Guy Fortier, S.J., recteur. M. l'abbé Brunet chanta la messe de Requiem, assisté des RR. PP. E. Lalonde et R. Trempe, S.J., comme diacre et sous-diacre. Le commantateur au micro était James Ryan, tandis que Marc Blais, Alfred Manaigre, Bernard Monnin et Jean Chaput servaient la messe.

Parmi les Pères Jésuites, on remarquait dans le choeur, M. Jean Piché, P.S.S., du Grand Séminaire de St-Boniface, M. l'abbé Léo Couture, chancelier du diocèse, et M. l'abbé Jacques Bertrand. Plusieurs anciens élèves s'étaient joints au choeur de chant dirigé par le R. P. Martial Caron, S.J.

Les porteurs étaient Paul-Emile Leblanc, Brian Empson, Raymond Bisson, Gilbert Sabourin, Michel Monnin et Jean-Pierre Lukowycz, tous étudiants du collège. La dépouille mortelle fut ensuite conduite à St-Jean-Baptiste pour inhumation dans le lot familial.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Félicitations aux gagnantes des deux dernières semaines au concours Robin Hood "Y'a d'l'argent dans l'air": le 6 mars, Mme Napoléon Comeault, de Letellier, gagnait la somme de $90, et le 13 mars, Mme André Sylvestre, de St-Boniface, recevait la somme de $50.

Retour

Bien reposée et le coeur léger, nous est revenue Cécile. Le vide laissé par son départ il y a trois semaines avait été comblé par Mme Roland Brodeur, laquelle a su se montrer à la hauteur de la situation. Après des vacances bien méritées, Cécile reprend maintenant sa place parmi nous. Lorsque vous téléphonerez à CKSB, vous saurez que "notre" Cécile est à l'autre bout du fil et qu'elle vous sourit . . . en répondant: Bonjour, CKSB . . .

Marchoton

Cette semaine nous avons rencontré pour vous M. Etienne Bohémier, gérant commercial à Radio St-Boniface et un des responsables du marchoton. M. Bohémier a bien voulu répondre à nos questions au sujet de cette "grande marche".

—Y aura-t-il un marchoton cette année?

Oui, c'est entendu, et c'est pour répondre ou acquiescer à la demande du grand public.

—Pouvez-vous nous donner quelques précisions sur le lieu de départ, la date et la destination?

Il aura lieu le 24 avril, un vendredi soir, à minuit, sur la plage publique de St-Malo.

—Il parait qu'il y a des conditions pour prendre part au marchoton cette année.

Oui. Chaque marcheur doit être commandité, c'est-à-dire avoir un promoteur.

—Pourquoi un commanditaire?

Organiser un marchoton, garantir de bons prix, la radiodiffusion, ça coûte cher. Et pour assurer le succès du marchoton, il faut des commanditaires. Sans oublier que cela ajoute un cachet spécial et ça donnera un esprit compétitif.

—Est-ce qu'il sera facile de se trouver un commanditaire?

Oui. J'en ai les preuves par les marchands d'une rue que j'ai entrevus. Sur une quinzaine, la majorité ont dit qu'ils accepteraient et attendent les marcheurs.

—Si on veut prendre part au marchoton, que faut-il faire?

Premièrement, venir chercher une formule d'inscription à CKSB. Ensuite, la signer et la faire signer par un promoteur.

—Et faire des exercices . . .

Oui, ça aiderait.

—Quel genre de commanditaire suggérez-vous?

Toute maison d'affaires, marchand, magasin, coopérative, Caisse populaire, crémerie . . . Des organisations: Chevaliers de Colomb, maison d'enseignement . . . ou encore, toute personne n'ayant pas besoin de publicité (car le commanditaire reçoit de la publicité pour son $25) et voulant faire un don à CKSB.

—Merci, M. Bohémier. Quant à vous, chers lecteurs, nous ne pouvons que vous conseiller de vous bien préparer au Marchoton de CKSB!

Palmarès 1050

Voici la liste des changements effectués au palmarès du Ranch 1050 pour la semaine du 16 mars 1964 . . . Les changements ont pris place d'après les demandes des auditeurs.

(Le numéro entre parenthèses indique la position de la mélodie il y a deux semaines.)

1. J'ai perdu ton amour par ma faute, Willie Lamotte (1)
2. French two step, Andy Déjarlais (3)
3. Clin d'oeil et doux baiser, Roger Miron (2)
4. Le jour de retour, Dalida (5)
5. Rose des Bois, Gaétan Proulx (6)
6. L'amour en Jargon, Jeffrey Hubert (4)
7. Les vieilles maisons, Murielle Millard (8)
8. La soirée chez Casimir, Les frères Flamingo (9)
9. La grondeuse, Andy Déjarlais (7)
10. Limbo Rock, Les Champs (11)
11. Ne prends pas mon amour, Richard Anthony (12)
12. Bread and Butter, Ward Allen (10)
13. Maple Sugar, Earl Mitton (13)
14. La tyrolienne du régiment, Denise Emond (18)
15. Red River Jig, Andy Déjarlais (14)
16. Reel Ste-Anne, Adrien Avon et ses diables noirs (15)
17. Saturday Night Breakdown, Ned Landry (19)
18. C'est si bon, Cliff Richards (20)
19. Dominique, Soeur Sourire (21)
20. La fille que j'ai tant aimée, Bertrand Bédard (22)
21. Unis pour la vie, Raymond Rouleau (23)
22. Décidément, Alain Breton (24)
23. Tu joues à l'amour, Georgie Dann
24. Méo Penché, Marcel Amont (25)
25. Moi je voudrais bien me marier, Paul Garceau

Prédictions comme succès futurs

1. Nos cousins canaiens, Marcel Amont
2. Madeleine, Pierre Perreault

Sts-Martyrs-Canadiens

Assemblée de la L.F.C.

La réunion de la Ligue des Femmes Catholiques du 12 mars a encore marqué un réel succès par la présence de 38 dames. Entre autres, on demande des volontaires pour accompagner des patients mentaux un après-midi par-ci par-là. Si on pouvait avoir un total de 48 dames, chacune aurait son tour une fois par année seulement. Certaines pensent peut-être que c'est épeurant. Loin de là, ces personnes sont très dociles. Pour plus de détails, veuillez contacter Mme Claude Couture à ALpine 3-4040. Elle serait enchantée de vous renseigner et de mettre votre nom sur la liste d'attente.

La réunion s'est terminée par une causerie de M. l'abbé Robert Lane sur la nouvelle méthode d'enseignement du catéchisme.

Les membres de la Ligue viennent de recevoir une lettre pour l'élection d'un nouvel exécutif. C'est une nouvelle méthode de votation. On demande à toutes et chacune de retourner cette lettre mentionnant les candidates de leur choix, le plus tôt possible. A la réunion annuelle du 9 avril, on donnera les résultats des élections.

Club Béliveau

La réunion générale du Club Béliveau aura lieu le vendredi 20 mars à 9 h. p.m. Il y aura élection d'un nouvelle exécutif.

Le travail de peinture de la salle paroissiale est enfin terminé grâce au tout petit nombre de volontaires de samedi dernier. Merci à ces derniers.

Baptêmes

Marie-Pauline-Nicole, fille de Victor Roy et d'Annette Clément.

Jacques-Adrien-Gérard, fils de Maxime Desaulniers et de Viviane Parent.

Semaine Sainte

A la veille de la Semaine Sainte, il serait bon de se réserver du temps pour assister aux exercices qui se dérouleront. On accepterait toutes les offrandes pour les fleurs du reposoir du jeudi saint.

Partie de cartes

La dernière partie de cartes, organisée par M. et Mme Norbert Toupin, fut un très grand succès. Le gagnant avec le plus haut pointage de toute la série est M. Gilbert Boissonnault; en deuxième place, Mme Guy Bazin et Richard Jeanson.

(Pour le compte rendu de la Parade de Mode, voir page féminine.)

Les vocations tardives

WESTON, Mass. — Un séminaire national pour les vocations tardives, unique en Amérique, est en construction à Weston, Massachusetts, ville située à 12 milles de Boston. Il portera le nom de Jean XXIII.

Parmi ceux qui veulent y entrer se trouvent deux médecins, un dentiste, deux avocats et un colonel de l'aviation des Etats-Unis.

Ce séminaire de brique rouge se trouve sur un terrain de 24 acres et peut prendre 100 séminaristes. Il coûtera environ $4,000,000.

Son ouverture est prévue pour septembre 1964. Un groupe de 50 hommes sont prêts à y entrer, mais on n'en prendra d'abord que 30. Ils ont en moyenne 40 ans.